

Ensemble

Le magazine municipal des Mirmandais



ACTUALITÉ

Des « nouvelles » de
votre commune !

DOSSIER

2022 / 2023 :
On fait le point avec les adjoints !

INFO

Urbanisme :
faites votre demande en un clic !

Sommaire

Retour en images.....	3
Actualité	4
Dossier	6
Jeunesse	9
Associations	11
Activité économique.....	12
Informations Mairie	13
Cuisinons ensemble !	15



PUBLICATION ENSEMBLE

Mirmande n°17

Directeur de publication :

Benoît Maclin

Rédacteurs :

Philippe Minguez, Nadine Baumert Martin, Corine Giacomino, Daniel Noilly, Céline Choulet, Jean Luc Volle, Florence Ibarra, Benoît Maclin, Ass. Les Jardins de Mirmande, Les filles du 3, Laurine Venturini

Photo de couverture :

©Patrick Alibert

Maquette :

Agence Keep Contact

Périodique - Impression :

Imprimerie Bayle – Montélimar

Ensemble, imprimé à 400 exemplaires et distribué gratuitement sur Mirmande, est également disponible à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement : culture@mirmande.org



Édito

Chers Mirmandaises, Mirmandais, Chers amis,

L'hiver a fait son grand retour dans notre beau village et pourtant, malgré la froidure et la pluie, Mirmande continue d'être bien vivant, pour notre plaisir, nous les Mirmandaises et les Mirmandais.

Nos amis les touristes sont pour la plupart repartis, même si une fois de plus leur fréquentation fut bonne en cette particulière saison estivale... Car ce village, nous lui devons tous beaucoup et nous en sommes fiers. Mais il nous faut être vigilants, toujours bienveillants dans l'écoute de vos projets, pour que Mirmande reste ce magnifique village entouré de son écrin protecteur qui nous différencie, entre autres, des autres villages perchés de la vallée de la Drôme.

Et même si la météo fut capricieuse pour la montée aux flambeaux et exécration pour le marché de Noël, je tenais à remercier vivement tous les bénévoles, et l'association « les jardins de Mirmande » pour leur implication et motivation sans faille dans l'organisation de ces dernières manifestations.

Je vous incite d'ailleurs à flâner dans nos rues pour chercher et découvrir, au gré de votre balade, des crèches toutes plus étonnantes les unes que les autres. Vous terminerez votre circuit par la visite de Sainte-Foy, en y admirant le travail colossal de mise en scène de deux superbes et monumentales crèches présentées en ses murs, jusqu'au 15 janvier.

Cette année, j'aurai l'immense joie de vous accueillir, en présentiel, pour vous présenter les vœux de l'équipe municipale, samedi 14 janvier à 18 h à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de vous dérouler les actions menées, celles en cours et surtout de se retrouver pour partager un vrai moment convivial avec vous, autour d'un verre.

Enfin, vous trouverez dans ces quelques pages d'Ensemble, les diverses activités et nombreuses manifestations écoulées, ainsi qu'un focus sur l'année à venir...

En attendant de vous rencontrer directement pour vous les présenter de vive voix le 14 janvier, toute mon équipe et moi-même vous adressons nos vœux les meilleurs pour 2023.

Et n'oublions pas et comme à l'accoutumé...

MIRMANDE VIT, MIRMANDE BOUGE, soyons-en tous fiers.

Benoît Maclin
Maire de Mirmande

ABONNEZ-VOUS
et suivez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.mirmande>



11/11



Cérémonie de commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

Place du Champ de Foire - B. Maclin - RM. Minodier - Porte-drapeaux : J. Blanquer (3^{ème} RIMA (infanterie marine) - F. Perro (21^{ème} RIMA), C. Winandy (93^{ème} RAM)

B. Maclin - RM. Minodier - 3 porte-drapeaux lors de la cérémonie ©Martine Vergnoux Debray

14/12

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale, que les agents du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), des mairies de Cliousclat et de Mirmande ainsi que les maires des communes et certains élus se sont retrouvés pour le « Noël des agents » !



Le « Noël des agents » 2022 ©Martine Vergnoux Debray

01/12



Quelques rues mirmandaises illuminées ©Mairie de Mirmande



Cette année encore, Mirmande a brillé par ses illuminations de fin d'année ! Grâce à nos agents techniques ainsi qu'à nos élus, les rues mirmandaises se sont fait une beauté avec les guirlandes et décorations de Noël !

Le 11 novembre et un discours poignant...

Le 11 novembre dernier, en l'honneur de la cérémonie de commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, René-Marc Minodier a partagé un discours fort devant le monument aux morts. Un hommage aux femmes de la première guerre mondiale.

"Hommage aux oubliés..."

La présence de plusieurs Femmes dans l'assistance prend ce jour toute son importance... Suite à la grande guerre de 14/18, il y a eu la reconnaissance de la Nation pour ses soldats, mais pas tous. Les blessés, les gazés décédés après l'Armistice n'ont pas été pris en compte comme Morts pour la France, OUBLIÉS.

Mais le plus grand des oublis, a été pour les femmes de cette guerre, qui ont remplacé les hommes dans les tâches du quotidien et dans la lutte armée, mais sans aucune reconnaissance. La société patriarcale de l'époque est pour beaucoup dans cet oubli.

Cette prise de conscience, je la dois à la mini-série télé diffusée sur TF1 au cours des mois de septembre et d'octobre « LES COMBATTANTES ». Pour avoir pris des renseignements auprès des "initiateurs" de l'expo du Centenaire en 2018 à Mirmande, Christian, Raphaël, Jacques, il apparaît que dans les archives départementales il n'y a pas de document sur une quelconque reconnaissance envers ces Femmes. J'aurais aimé trouver la trace d'une Mirmandaise dans ces archives pour la citer, mais malheureusement, elles font partie de "l'oubli". Donc toutes les Mirmandaises et les Femmes en général seront honorées ce jour.

Pour information :

En 1918, 430 000 femmes travaillaient dans les usines de munitions pour les armées. Un obus de 75 mm pèse 7 kg, en manipuler 2500 fois dans une journée de 10 à 11 h de travail, cela donne 4500 kg par jour. On les appelait les MUNITIONNETTES.

Il y a eu aussi les infirmières qui, au péril de leur vie, ont joué un rôle important dans cette guerre.

En 1918, on en comptait 72 000 : 105 furent tuées sous les bombardements, 4600 ont reçu la médaille d'Honneur des Épidémies et seulement 950 ont été décorées de la Croix de Guerre.

Un exemple :

Sœur BASILIDE, Supérieure de l'hôpital de THANN en Alsace, est une des rares à avoir été décorée de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre pour acte de bravoure.

Je n'oublie pas toutes les femmes qui ont remplacé les hommes pour les tâches du quotidien dans des conditions difficiles.... Je souhaite qu'elles soient associées pendant la minute de silence et à la diffusion de la Marseillaise à la fin de cette cérémonie.
Par avance, MERCI pour Elles



RM. Minodier, B. Maclin et 3 porte-drapeaux lors de la cérémonie du 11 novembre 2022 ©Martine Vergnoux Debray

Des nouvelles de l'association



« Chat l'heureux Chat l'ange & Cie » !

**Installée dans la Drôme
depuis quelques années,
j'ai découvert les**

**charmants villages perchés de la région.
J'ai eu un coup de cœur pour la commune
de Mirmande, notamment par ses chats se
chauffant au soleil sur les murs du village.**

Mais d'année en année, je voyais cette population croître, sans se stabiliser. J'ai donc échangé avec plusieurs habitants qui nourrissaient les chats, mais ne savaient pas comment faire pour capturer un chat sauvage et le faire stériliser. Ils trouvaient également de nombreux chatons malades du coryza qui finissaient par dépérir. La consanguinité entre les chats de Mirmande entraîne une baisse de leur système immunitaire.

J'ai donc décidé de les aider, bien que complètement novice dans la protection animale. Alors merci internet ! J'ai envoyé de nombreux mails à plusieurs associations de la région et j'ai sollicité l'aide d'importantes entités (SPA, 30 millions d'amis, Fondation Brigitte Bardot). J'ai récolté de nombreuses informations très utiles qui m'ont permis de démarrer ce projet un peu fou, étant toute seule pour agir !

Le déclic s'est fait grâce à la Fondation Brigitte Bardot qui a répondu présente très rapidement. Elle m'a donné 12 bons de stérilisation. Ensuite l'association « Chat l'heureux – Chat l'ange » (située aux Tourettes) et sa présidente Laetitia Brandenburg, m'ont prêté 2 cages trappes et m'ont montré comment procéder pour capturer des chats. J'ai ensuite contacté la Mairie qui a été très réactive et a donné son accord pour lancer cette campagne.

J'ai continué à œuvrer pour collecter des fonds : la SPA a accordé à l'association Chat l'heureux – Chat l'ange 500 euros, la mairie nous a donné une subvention de 300 euros, j'ai ouvert une cagnotte en ligne auprès de mes amis et récolté 800 euros. J'ai donc réuni une somme suffisante pour stériliser environ 35 animaux. Mais c'est très difficile de pouvoir vraiment dénombrer le nombre de chats installés sur la commune, après interview de plusieurs habitants, il doit y en avoir peut-être une centaine....

J'ai donc commencé à capturer les animaux le 11 octobre. A ce jour, j'ai réussi à faire stériliser 10 femelles et 5 mâles. Je confie les animaux à la clinique vétérinaire de Livron, qui tatoue d'un S dans l'oreille droite chaque chat stérilisé. Cette clinique s'adapte avec grande souplesse à mes arrivées non programmées et le personnel est très dévoué. J'ai également trouvé des familles d'accueil et placé 4 chatons et un chat adulte sociable. Ils coulent maintenant des jours heureux en sécurité. Je vais continuer d'essayer de placer des jeunes chats et des chattes sociables pour les faire adopter.

Le service communication m'a beaucoup aidée en publiant une jolie affiche indiquant que je cherchais des bénévoles. Clémence m'a aussitôt contactée et m'assiste avec efficacité : elle habite sur Mirmande. Résidant sur Grâne, c'est un appui incontestable d'avoir cette bénévole sur place. Pour finir, plusieurs habitants du village m'apportent leur soutien et je tenais tout particulièrement à remercier Marie Reine, François, Michel, Paul, Katia et Ronald.

**Si des personnes souhaitent rejoindre notre petite équipe,
ou faire des dons pour continuer la campagne de stérilisation
sur votre commune, nous les accueillerons avec grand plaisir !
Vous pouvez me contacter par téléphone : Nadine Baumert
Martin au 06 71 87 74 84 !**

Nadine Baumert Martin

Mirmande sous les projecteurs !



Logo France 3 & Visuel « Météo à la carte » ©Fr.TV

Un coup de projecteur sur notre village ! Le 14 septembre 2022, lors de son émission « Météo à la carte », la chaîne de télévision France 3 a diffusé un reportage dédié à Mirmande ! Pendant environ 7 minutes, les téléspectateurs ont eu le plaisir de découvrir notre factrice Christina, « fil rouge » du reportage.

Au cours de sa tournée, Christina rencontre habitant, artisan, maraîcher mirmandais... et nous emmène sur des points de vue magnifiques ! L'âme mirmandaise mêlée à la beauté, un reportage qui met en lumière tout ce qui fait que Mirmande est et restera Mirmande ! Merci à l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce reportage !

Laurine Venturini

2022 / 2023 : On fait le point avec nos adjoints !

PÔLE Affaires Générales



Portrait C. Giacomino ©Mairie de Mirmande

Corine Giacomino
Première adjointe Affaires générales

Depuis la dernière élection municipale, quelles sont les « grandes dynamiques » de votre pôle ?

Les grandes dynamiques de notre pôle s'articulent autour de la gestion et du suivi des Ressources Humaines, du fonctionnement général, des investissements ainsi que du cimetière communal.

Quelles ont été les actions de 2022 pour votre pôle ?

Les actions 2022 se sont portées sur la création de postes et leur recrutement (agent technique et chargée de culture et de communication), l'optimisation du fonctionnement et des moyens, le suivi des travaux d'investissements, la mise à jour du cimetière et la création de tombes et cavurnes, la gestion des chemins et des forêts, la gestion du plan communal de sauvegarde et enfin, la gestion des espaces communaux et leur mise en conformité.

Pour 2023, avez-vous de nouveaux projets prévus au planning ?

Oui bien sûr ! Nous allons nous pencher sur le dossier de l'aménagement du stade de Mirmande et l'installation de bornes de recharges électriques.

Enfin, pouvez-vous nous adresser quelques mots sur vos ressentis, votre état d'esprit pour bien démarrer cette nouvelle année 2023 ?

Nous avons vécu une année de reprise (post COVID) avec une remise en route des projets stoppés par la force des choses. Mais nous avons une belle équipe et belle dynamique pour mener à bien les projets en cours et à venir. L'année 2023 va nous permettre de finaliser, grâce au travail de toute une équipe, l'ensemble des projets pour améliorer le bien être de tous. Que ce soit l'investissement ou le fonctionnement, de belles choses sont encore à venir, et notre volonté reste intacte. Nous avons fait, nous faisons, nous allons faire.

PÔLE Technique



Portrait D. Noilly ©Mairie de Mirmande

Daniel Noilly
Adjoint Technique

Projets 2022 terminés :

- Aménagement du parking sous le Chareyron
- Pose de tables de PIC-NIC supplémentaires
- Assainissement 1ère tranche et 2e tranche - nettoyage des terrains et plantation en bordure de la station de relevage
- Travaux d'accessibilité (rampes d'accès mairie, rampes d'accès Eglise Saint Pierre...)
- Installation d'un parking vélos
- Installation d'une borne anti-stationnement école et devant l'Eglise Sainte Pierre
- Pose de l'antenne relais (pose des paraboles et mises sous tension)
- Réfection des toilettes de l'Eglise Sainte Foy
- Projet Pigeonnier : pose d'une pergola
- Cimetière : création de cavurnes

Projets en cours :

- Pose des plaques de rues et numérotation
- Nettoyage talus Rempart Nord

Projets 2023 :

- Réfection des toitures de la mairie
- Eclairage : montée du Chareyron
- Installation des WC place du Champ de Foire
- Assainissement 3e tranche bas du village
- Travaux Chapelle Sainte Lucie
- Nettoyage du clocher de l'Eglise Saint Pierre
- Cimetière : création de concessions
- Entretien des routes
- Mise aux normes des pistes DFCI (Défense de la forêt contre les incendies)

PÔLE Finance

Portrait C. Choulet & visuels ©Mairie de Mirmande



Céline Choulet

Adjointe aux finances

BUDGET COMMUNE :

Dépenses de fonctionnement :

659 886.78 €

Dépenses d'investissement :

619 773.78 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

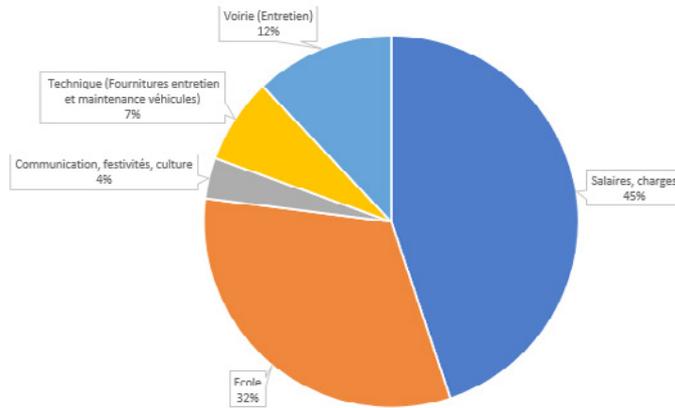
Dépenses de fonctionnement :

230 750.42 €

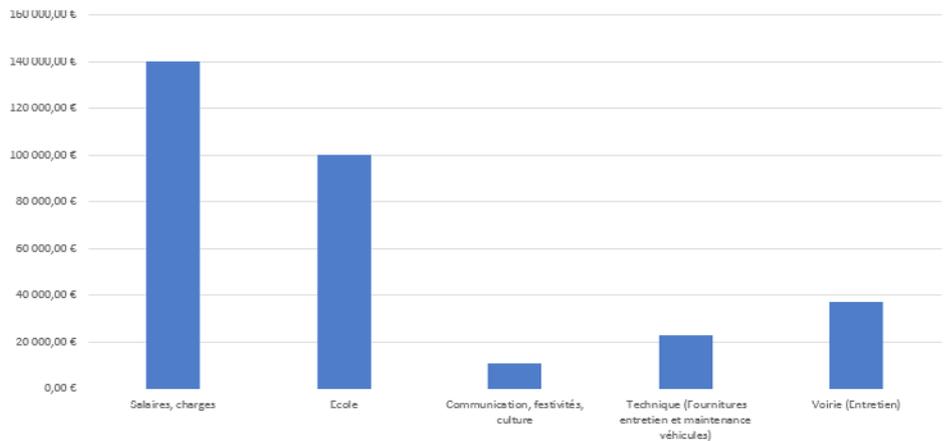
Dépenses d'investissement :

625 779.07 €

Répartition des dépenses en fonctionnement



Dépenses en fonctionnement de la commune



PÔLE Tourisme, Culture & Commerce

Portrait J.L. Volle ©Mairie de Mirmande



Jean-Luc Volle

Adjoint Tourisme, Culture & Commerce

Pouvez-vous nous présenter votre pôle ?

Notre pôle Culture, Tourisme et Commerce opère sur la gestion des différentes manifestations festives et culturelles (expositions à Ste Foy et Ste Lucie) en liaison avec les services techniques. Nous nous occupons également de la préparation et gestion des plannings d'occupation des différentes salles et lieux d'exposition. En plus, surveillance et aide pour la réalisation des manifestations soit directement par les Élus ou les employés des services techniques.

Pour le tourisme, nous travaillons en collaboration avec les responsables du tourisme à la CCVD. Et également avec les hôtesses d'accueil de l'office de tourisme de Mirmande. Pour le commerce, nous recevons des

demandes d'installation sur la commune de Mirmande et nous orientons en fonction des disponibilités les demandeurs auprès des loueurs privés et nous gérons les locations de locaux appartenant à la commune. Les membres du pôle sont Annie Guitton, Patrick Alibert, Dominique Tocquaven et Jean Luc Volle.

Depuis la dernière élection municipale, quelles sont les « grandes dynamiques » de votre pôle ?

Travailler en collaboration avec les différentes associations afin de bien réussir l'organisation des différentes manifestations. Développement de la communication auprès des Mirmandais mais également pour la promotion de notre village.

Quelles ont été les actions de 2022 et celles prévues pour 2023 ?

- Aménagement des parkings sous la Capitelle comprenant le terrassement et le volet paysagé (jeux d'enfants et pose œuvre M^{me} WIRTH).
- Réflexion sur les panneaux indicatifs et directionnels intra muros / extra muros
- Mise place des panneaux pour l'aire d'accueil camping-cars et des différents parkings. Il reste encore beaucoup de modifications à apporter et nous souhaitons améliorer les directionnels pour les gîtes et chambres d'hôtes.

- Réalisation de la sécurisation des locaux des Services Techniques par la pose d'un portail et d'un grillage (pose prévu début d'année 2023)
- A partir du mois d'août 2022 : ouverture de l'ancien stade aux camping-cars / pose de fléchage directionnel / mise en ligne sur les sites internet dédiés. Un succès dès son ouverture nous avons compté jusqu'à dix camping-cars nous évaluons une moyenne de 6 camping-cars par jour et cela jusqu'à la fin octobre. Nous allons poursuivre l'aménagement du lieu avec la stabilisation des voies et faire quelques plantations. Nous avons créé cette aire d'accueil afin de désengorger les différents

parkings de notre commune.

Enfin, pouvez – vous nous adresser quelques mots sur vos ressentis, votre état d'esprit pour bien démarrer cette nouvelle année 2023 ?

Rester motivés et entreprenants dans un contexte général pas des plus faciles. Améliorer la vie quotidienne des Mirmandais. Tout faire pour accueillir le mieux possible nos visiteurs et travailler en collaboration, être à l'écoute de tous nos commerçants, artisans et artistes de Mirmande !

PÔLE Urbanisme & Patrimoine / Projets 2023

Portrait F. Ibarra ©Mairie de Mirmande



Florence Ibarra

Adjointe Urbanisme et Patrimoine

Site Patrimonial Remarquable : Les travaux engagés reprenant les études précédentes en vue de la révision du règlement de protection et de l'extension du périmètre devraient avancer au cours de l'année à venir. L'instance de suivi des travaux, la Commission locale du SPR, devrait être mise en place au printemps avec une composition renouvelée conformément aux nouvelles dispositions réglementaires et à la compétence désormais assumée par l'intercommunalité en matière d'urbanisme.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : L'équipe municipale participe aux travaux menés par la CCVD pour la création d'un PLU qui concernera l'ensemble du territoire du Val de Drôme et dont le contenu concernant Mirmande s'inscrira dans la suite du PLU communal mis en

place en 2021.

Signalétique patrimoniale : Il s'agit d'apporter des informations patrimoniales, en français et en anglais, aux visiteurs du village en implantant quelques panneaux explicatifs : un panneau présentant des informations générales dupliqué sur les parkings, une dizaine de panneaux ponctuels, et un double panneau de grand format, mobile, installé dans l'église Ste Foy. Leur fabrication utilisera les mêmes codes que les panneaux RIS et le fléchage du village : support métallique sur pied, cadre simple couleur métal, partie imprimée sur Dibond amovible (panneau rigide imprimé). Une version longue et illustrée des textes sera accessible sur le site de la Commune.

Chapelle Sainte Lucie : Grâce à l'aide du Département de la Drôme et à une souscription de la Fondation du Patrimoine, une première phase de travaux a été menée en 2016/2018 permettant de mettre la chapelle hors d'eau et de restaurer l'autel et la statue de Sainte Lucie. Ces travaux ont permis de rouvrir la Chapelle pour des expositions, concerts, lectures. Son utilisation reste néanmoins contrainte et limitée par une restauration incomplète, un escalier très inconfortable, voire dangereux, et des aménagements sommaires. A l'occasion des récents travaux sur l'assainissement, les réseaux à proximité de la Chapelle (électricité et téléphonie) ont été enfouis ce qui a permis de supprimer 3 poteaux béton dont un était à proximité

immédiate de la Chapelle. Une étude préalable réalisée en 2021 par un architecte du patrimoine, a proposé les solutions et évalué le coût des travaux permettant de terminer la restauration de la Chapelle et aussi d'améliorer et de conforter son utilisation culturelle : drainage des écoulements, amélioration des accès et de l'environnement immédiat de la chapelle, remise en place de la statue et de la cloche, enduits, sol, électricité, sécurité, accrochage....

Cette seconde phase de travaux se découpe en 2 tranches : des travaux extérieurs qui débiteront fin 2023 et des travaux intérieurs à mener en 2024. Une aide de la Région au titre du patrimoine est acquise pour la première tranche et le soutien du Département a été sollicité. Les opérations relatives à la restauration et à la mise en valeur patrimoniale bénéficieront de la souscription de la Fondation du Patrimoine déjà ouverte (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-sainte-lucie-a-mirmande>). N'hésitez pas à participer !

Bas du village : La réflexion autour de l'évolution du traitement du bas du village (sols, aménagements) devra être poursuivie. Elle connaîtra une première concrétisation en 2023 avec l'installation sur le Champ de Foire de nouvelles toilettes publiques accessibles sur l'emplacement de l'ancien transformateur.

Zoom sur : **le PÉRISCOLAIRE !**

Qui dit « jeunesse » dit scolarité, et qui dit « scolarité » dit périscolaire ! Et oui, car par définition l'environnement périscolaire est « complémentaire de l'enseignement scolaire » [déf. Le Robert], alors on fait le point ensemble sur le périscolaire de nos écoles Cliousclat - Mirmande !

L'accueil périscolaire propose :

- Un lieu de convivialité et de socialisation que les enfants pourront s'approprier et dans lequel ils rencontreront d'autres enfants et d'autres adultes avec qui ils partageront un temps de vie.
- Des situations d'apprentissage à la citoyenneté où l'enfant est concepteur et acteur de ses activités, peut accéder aux ressources présentes dans son environnement et apprend à vivre la solidarité dans le groupe en prenant en compte les différences.
- Des situations permettant de découvrir de nouvelles situations et de nouvelles actions.

Le fonctionnement : tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h40 pour le temps du matin, de 12h00 à 13h30 pour le temps du midi et de 16h20 à 18h30 pour le temps du soir.



Un groupe d'enfants dans la cour du périscolaire ©SIVOS

Le temps du midi :

Les enfants accueillis sont confiés dès la fin de la matinée de classe par les enseignants aux agents et animateurs périscolaires.

Chaque enfant a le droit :

- de déjeuner dans des conditions (hygiène, environnement, confort,) de qualité,

- au respect des autres enfants et adultes qui l'encadrent. Il en résulte par réciprocity que chaque enfant a aussi le devoir de respecter les autres convives et les adultes qu'il côtoie. Les enfants d'âge maternel seront, après leur repas, accompagnés à la sieste (Petite et moyenne section) ou en récréation (Grande sec-

tion) par les ATSEM et les animateurs périscolaires.

Les personnels en charge du temps de repas ont pour mission de servir les enfants et d'encourager chacun à tout manger, et au moins à les engager à goûter à chacun des plats proposés au menu.

L'accueil périscolaire est avant tout un lieu où se mêlent le plaisir, le jeu, le partage dans le respect des valeurs mais c'est aussi un lieu de calme, de détente, de rêverie pour l'enfant.

Accueil de Loisirs des mercredis :

- **Il convient de se renseigner auprès des animatrices à l'école de Cliousclat.** Cet accueil se déroule tous les mercredis, pendant toute la période scolaire.
- Pour permettre à votre enfant de bénéficier de ces services, nous vous précisons que **son inscription préalable est obligatoire.** L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert aux enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire, et âgés de 3 à 12 ans. Il se déroule au sein de l'école de Cliousclat
- **Le fonctionnement :** Accueil possible à la demi-journée (matin ou après-midi

avec ou sans repas) et à la journée (Matin uniquement sans restauration - arrivée de 7h30 à 8h45 et départ de 11h30 à 12h00, pendant toute la période scolaire // journée complète - arrivée de 7h30 à 8h45 et départ entre 16h30 et 18h30).

- **Les activités :** l'accueil de loisirs propose des activités diverses et variées aux enfants (culturelles, cognitives, artistiques, sensibles, sportives, des sorties, des grands jeux collectifs...). Elles sont modulées en fonction des âges et des capacités intellectuelles et physiques de chacun.



Un enfant avec un « filtre » Noël @SIVOS

L'équipe : les animatrices du périscolaire et du mercredi !



Steph



Cati



Audrey



Anick

**Vous avez une question ? Besoin d'un renseignement ?
N'hésitez pas et contactez le bureau du SIVOS
(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) Cliousclat / Mirmande :
Par téléphone au 06.49.30.17.83 / Par email à sivos@mirmande.org**

Retour sur les festivités de fin d'année 2022 !



Cette année en raison de la météo, la montée aux flambeaux a été annulée. Seule la visite des deux crèches et le spectacle des « Contes de Noël enchanteurs » par la compagnie La Mer est ton miroir ont eu lieu.

Maud Vanderbergue accompagnée à la guitare par Pascal Charrouin, nous ont captivé par les trois contes de Noël prévus au programme pour le plus grand plaisir des enfants et des grands.

En espérant que la météo soit plus clément l'année prochaine pour une édition toujours plus magique.

Au cœur de l'église Sainte Foy étaient installées deux grandes crèches. L'une composée de santons provençaux de 25 à 30 cm et habillée dans un décor végétal. L'autre, une crèche provençale, avec des santons de 7 et 8 cm avec tout un village provençal, des maisons Drômoises et retraçant la vie et les vieux métiers de notre belle Provence.

L'église Sainte Foy a accueilli les visiteurs, tous les jours, pendant les vacances scolaires (de 14h à 18h) et les samedis et dimanches après-midis hors période vacances scolaires. Encore une belle réussite pour ce rendez-vous mirmandais devenu incontournable !

Représentation du spectacle des « Contes de Noël enchanteurs » à l'église Sainte Foy
L'intérieur de l'église et les crèches présentées ©Ass. Les Jardins de Mirmande

Association Les Jardins de Mirmande



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Portrait de M. Patin & Logo « Le 3 » ©Le3



**Le 3 accueille
Mariette Patin,
énergéticienne**

Un an désormais que nous avons créé notre espace de soin et de bien-être au cœur de Mirmande et nous sommes heureuses de vous recevoir, de plus en plus nombreux-ses, dans nos cabinets respectifs.

Cette année nous vous avons concocté un programme d'ateliers, conférences et autres bonnes surprises pour vous donner envie de pousser notre porte... Si vous souhaitez être informé(e)s de nos actualités chaque mois, n'hésitez pas à nous écrire à : **letroismirmande@gmail.com**.

Et dès 2023, venez découvrir ce que les arcanes du Tarot vous dévoilent en atelier de groupe et/ou en séances privées, avec Judith.

Nous avons également le grand plaisir d'accueillir dans nos murs une nouvelle recrue, Mariette Patin, énergéticienne. Initiée aux énergies depuis plus de 20 ans, elle s'installe dès le 5 janvier 2023 au 3, en partage du cabinet de Raphaëlle Sabatier pour vous proposer des séances de 1h30.

Que diriez-vous de faire le plein de bien-être et d'optimiser votre état de santé tout en préservant votre vitalité ? Les soins dénouent les énergies bloquées au niveau physique, psychique, émotionnel et spirituel.

Elle vous attend avec impatience tous les jeudis de 8h30 à 16h30.

Les filles du 3

LE 3
3 place du champ de Mars
letroismirmande@gmail.com
Page Facebook « Le 3 »

Le
3

INFORMATIONS MAIRIE

Service communication : un nouveau site internet pour la mairie !

Un vent de fraîcheur a soufflé sur le service culture & communication de la mairie de Mirmande ! En effet, le site internet s'est refait une beauté ! Du design au contenu, en passant par l'interface, tout a été revu !

En raison de la triple fonction de ce site (à savoir : institutionnelle, informative et touristique), l'objectif principal était de représenter ces trois fonctions tout en créant une harmonie générale afin de proposer une image de la commune, représentative de ce qu'elle est.

Le site internet comme « vitrine » de la commune, le graphisme a

également été retravaillé en ce sens. Là encore, l'objectif était de créer une image dynamique et actuelle tout en mettant en valeur « l'authenticité » de notre village. Enfin, l'interface a été réimaginée afin de simplifier la navigation pour les Mirmandais en recherche d'informations, mais également afin de mettre en valeur

notre village, son patrimoine et sa richesse touristique avec la création de la rubrique « Mirmande Tourisme ». Nous espérons que ce nouveau site internet vous plaira et si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez le découvrir sur www.mirmande.org !

Laurine Venturini

Nous espérons que ce nouveau site internet vous plaira et si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez le découvrir sur www.mirmande.org !

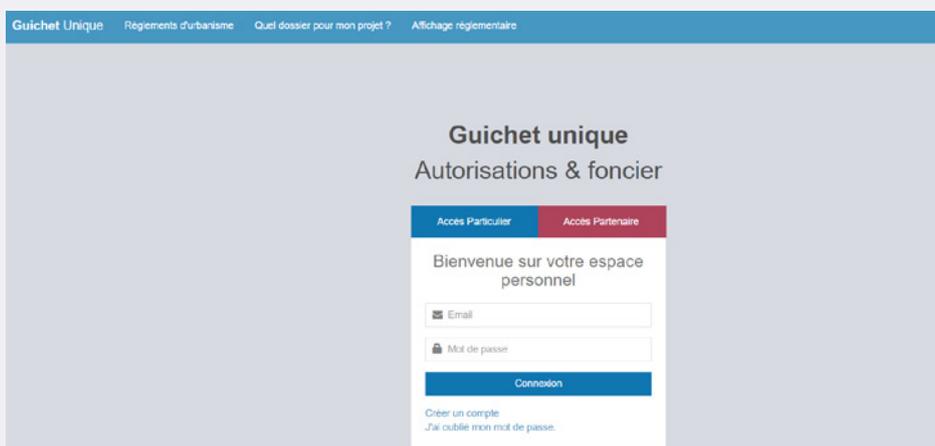


La dématérialisation des autorisations d'urbanisme est désormais possible !

Vous souhaitez effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme (dossiers de demande de permis de construire, permis d'aménager ou de démolir, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme ...) ? Désormais, deux possibilités s'offrent à vous pour faire votre demande : la version papier ou la version numérique, un formulaire en ligne étant disponible pour faciliter votre démarche. A vous de choisir.

Comment faire ?

- Vous souhaitez déposer votre dossier en version papier : déposer le à la Mairie (remise contre attestation auprès du secrétariat de Mairie ou envoi en LRAR)
- Vous souhaitez déposer votre dossier par voie électronique : aller sur le guichet unique mis en place par la CCVD : <https://cc-val-de-drome.geosphere.fr/guichet-unique>, créer un compte personnel et déposer votre dossier



La mairie reste le guichet unique d'accueil des usagers pour la réception des demandes, le dépôt et le suivi des dossiers, et fait le lien avec le service urbanisme de la Communauté de communes du Val de Drôme qui a en charge son instruction.

Où trouver les formulaires ?

Vous pouvez trouver, remplir en ligne et télécharger sur le site internet « Service Public » tous les formulaires Cerfa pour faire vos demandes d'autorisation d'urbanisme (demande de permis de construire, d'aménager, déclaration préalable de travaux...). A noter : des versions rénovées des formulaires viennent d'être mises en ligne.

Quel est le délai d'instruction ?

Le délai d'instruction court à partir du moment où le dossier est complet : vérifiez que toutes les informations et pièces demandées sont présentes avant de l'envoyer et ne tardez pas à apporter les compléments qui pourront vous être demandés. Le délai d'instruction dépend de la nature de la demande et du secteur concerné par le projet (majoré en Site Patrimonial Remarquable et en site classé afin de permettre l'instruction par l'Architecte des Bâtiments de France). Après réception de votre dossier, vous recevrez un courrier vous annonçant le délai applicable à votre demande. **En savoir plus :** <https://mirmande.org/fr/rb/484239/les-autorisations-durbanisme-4>

Florence Ibarra



**ARCHITECTE
CONSEILLER**
PRENEZ RENDEZ - VOUS !

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec David Grimaud, architecte-conseiller ? Choisissez votre date et contactez le secrétariat de la mairie par email à mairie@mirmande.org !
Permanences 1^{er} semestre 2023 :
13 janvier, 24 février, 24 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin.

INFORMATIONS MAIRIE

CONTACTS UTILES !



MAIRIE
DE
MIRMANDE

Mairie de Mirmande - 13 rue de Boulanger
Tél. : 04 75 63 03 90
Ouverte les lundis, mardis et vendredis : 13H30 – 17H00



AGENCE
POSTALE COMMUNALE DE
MIRMANDE

Située à l'Office de Tourisme
Tél. : 04 75 41 17 20
Ouverte les mardis, mercredis et vendredis : 9H30 – 13H00



DÉCHETTERIE
DE
LORIOI-SUR-
DRÔME

Zone des Blaches - 135 chemin de Terre Glaise
26270 Loriol-sur-Drôme
Tél. : 04 75 25 43 82
Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis
8h – 12h15 & 13h30 – 17h

ÉTAT CIVIL

Etat - Civil retranscrit pour la période du 01/10/22 au 15/12/22

ILS SE SONT UNIS

Christian CANTON & Irasanti PRAWITTI (01/10/22)

Thierry ORBAN & Christine DRAC (08/10/22)

APPEL A LA CONTRIBUTION !

Mirmandaise, Mirmandais, nous avons besoin de vous ! La mairie de Mirmande travaille actuellement sur la création d'un annuaire « emailing » de ses habitants. En effet, afin de faciliter la diffusion d'information, la mairie de Mirmande souhaite développer sa communication par voie numérique. Ces emails concerneront des sujets et thématiques du quotidien (exemple : les bons gestes en période de canicule, plan de sécurité de Mirmande,...). Nous vous demandons donc de contribuer à cette base de données en envoyant tout simplement un email au secrétariat de la mairie (mairie@mirmande.org) et en indiquant dans l'objet du courriel : « LISTING : Votre nom + votre prénom ». Nous vous remercions par avance pour votre contribution !

Tatin d'endives

Vous n'aimez pas les endives ? Vos enfants n'aiment pas non plus ? Alors cette recette est faite pour vous et ainsi vous réconciliez avec ces « chicons » comme disent les ch'tis ! Appelée aussi « perle du Nord », elle n'est pas le légume préféré dans les familles. Est-ce son amertume qui la pénalise ? Mais c'est un excellent légume de saison (septembre à mars), gorgé d'eau, sans pratiquement aucun déchet et qui peut se manger crue ou cuite. En salade, elle s'accommode avec des noix, de l'avocat, du fromage bleu, des raisins. Elle se mange braisée, à la vapeur et le grand classique se prépare au four avec du jambon et une bonne béchamel. Mais aujourd'hui, je vous propose les endives en tarte tatin, une recette qui va vous étonner et vous faire les adorer. Je me suis inspiré librement d'une préparation proposée par Maïtena Biraben (productrice et animatrice de télé) dans son livre « Légumes, ils vont vous surprendre ».



Tatin d'endives ©Image libre de droit

Il vous faudra, pour 6 invités :

- 6 belles endives jaunes
- 1 rouleau de pâte feuilletée pur beurre
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olives
- 25 gr de beurre
- le zeste d'une orange bio
- 1 bonne demi cuillère de miel
- du Parmesan râpé
- du thym, de l'origan, du sel et poivre du moulin.

Comment faire :

1 • Préchauffez votre four à 180°. Fendez les endives lavées sans les séparer, après avoir creusé et enlevé, avec la pointe d'un couteau, le centre de la partie dure à la base des feuilles (ça enlève l'amertume). Râpez le zeste d'orange. Faites-les cuire à la vapeur (cocote minute) 16 minutes. Après les avoir bien égouttées, écartez-les et posez-les sur le fond de la poêle où vous aurez mis à chauffer le mélange huile d'olives / beurre, le zeste d'orange, l'origan et le thym (gardez un peu des 3 pour saupoudrer avant de poser la pâte). Faites braiser quelques minutes, salez et poivrez, tournez-les et à la légère coloration dorée, cessez la cuisson.

2 • Posez-les côte à côte, face coupée sur le fond d'un plat à tarte, saupoudrez copieusement de parmesan et faites couler le miel en rond sur les endives. Posez la pâte feuilletée sur le dessus, faites une sorte de cordon sur le pourtour et percez de quelques trous de fourchette.

3 • Mettez au four pour 30 minutes. Retournez votre préparation dès sa sortie du four et mangez chaud ce régal ! Servez la tatin accompagnée d'un Sauvignon floral qui sera assorti avec la saveur du zeste.

Philippe Minguez

INVITATION

CÉRÉMONIE DES
Vœux du maire 2023

A l'occasion de la nouvelle année, le maire
B. Maclin & l'équipe municipale de
Mirmande, sont heureux de vous inviter à la
cérémonie des vœux de la municipalité le :

SAMEDI 14 JANVIER 2023
À 18H00
À LA MAIRIE DE MIRMANDE

En attendant de se retrouver le 14 janvier
prochain, la mairie de Mirmande vous
souhaite une

belle année 2023 !